

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20220512-DEL-51-2022-DE Date de télétransmission : 13/05/2022 Date de réception préfecture : 13/05/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 12 mai à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 06 mai 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
exercice		1	1	0	0
17	15				

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres avec voix délibérative : BOURDELAS Nathalie

Membres excusés ayant donné pouvoir : BESNIER Michèle à LENOBLE Monique

Membres excusés : BIDAUD Jean-Michel

Secrétaire de séance : BRUN Patrick

FINANCES

Délibération n°51-2022 : Fixation de tarif pour la vente de bois

Madame la Présidente passe la parole à Monsieur Simon, Vice Président.

Monsieur le Vice Président expose qu'une coupe de bois a eu lieu, il y a un an, sur une parcelle située en dessous du garage des ordures ménagère aux Ribières de Bussy – Eymoutiers.

La scierie Chapelle souhaite acquérir des grumes et des billons.

Il convient donc de fixer un prix pour cette vente de gré à gré. Après avis de l'ONF, Madame la Présidente propose de fixer les prix de la manière suivante :

- Grumes : 75 €/m3 - Billons : 20 € le stère

Le montant de la vente est estimé à 2 677 €.

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20220512-DEL-51-2022-DE Date de télétransmission : 13/05/2022 Date de réception préfecture : 13/05/2022

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

FIXER le tarif pour la vente de bois de la manière suivante :

- Grumes : 75 €/m3

- Billons : 20 € le stère

AUTORISER Madame la Présidente à faire toutes les démarches liées à cette vente

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 13 mai 2022

La Présidenté es Portes de Mélanie PLAZANET, de de

La Présidente, Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le : 0 9 MAI 2022

Publié le : 2 5 MA! 2022